

Budget Primitif 2022

Budget Eau Potable

M49

**Numéro SIRET :
243100518 00162**

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	32
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	36

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	37
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	43
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	21 045 285,00	21 045 285,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		21 045 285,00	21 045 285,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	41 593 065,30	41 593 065,30
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		41 593 065,30	41 593 065,30

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	62 638 350,30	62 638 350,30
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 158 038,00	0,00	1 819 791,00	1 819 791,00	1 819 791,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 750 000,00	0,00	2 815 000,00	2 815 000,00	2 815 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	350 500,00	0,00	1 217 000,00	1 217 000,00	1 217 000,00
Total des dépenses de gestion des services		5 258 538,00	0,00	6 101 791,00	6 101 791,00	6 101 791,00
66	Charges financières	1 140 000,00	0,00	1 109 000,00	1 109 000,00	1 109 000,00
67	Charges exceptionnelles	351 500,00	0,00	207 500,00	207 500,00	207 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 750 038,00	0,00	7 418 291,00	7 418 291,00	7 418 291,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	9 119 609,52		8 303 994,00	8 303 994,00	8 303 994,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 123 000,00		5 323 000,00	5 323 000,00	5 323 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		15 242 609,52		13 626 994,00	13 626 994,00	13 626 994,00
TOTAL		21 992 647,52	0,00	21 045 285,00	21 045 285,00	21 045 285,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 045 285,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 062 570,00	0,00	19 670 240,00	19 670 240,00	19 670 240,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 675,00	0,00	1 675,00	1 675,00	1 675,00
75	Autres produits de gestion courante	607 570,00	0,00	561 070,00	561 070,00	561 070,00
Total des recettes de gestion des services		18 671 815,00	0,00	20 232 985,00	20 232 985,00	20 232 985,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 960 852,00	0,00	311 300,00	311 300,00	311 300,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		21 632 667,00	0,00	20 544 285,00	20 544 285,00	20 544 285,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	501 000,00		501 000,00	501 000,00	501 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		501 000,00		501 000,00	501 000,00	501 000,00
TOTAL		22 133 667,00	0,00	21 045 285,00	21 045 285,00	21 045 285,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 045 285,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	13 125 994,00
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Toulouse Métropole - Budget Eau - BP - 2022

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	293 240,40	0,00	347 897,00	347 897,00	347 897,00
21	Immobilisations corporelles	170 558,67	0,00	138 137,00	138 137,00	138 137,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 333 081,39	0,00	15 014 511,30	15 014 511,30	15 014 511,30
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 796 880,46	0,00	15 500 545,30	15 500 545,30	15 500 545,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 942 645,00	0,00	24 505 000,00	24 505 000,00	24 505 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		25 942 645,00	0,00	24 505 000,00	24 505 000,00	24 505 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	2 053 696,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		42 793 221,46	0,00	41 005 545,30	41 005 545,30	41 005 545,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	501 000,00		501 000,00	501 000,00	501 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	86 520,00		86 520,00	86 520,00	86 520,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		587 520,00		587 520,00	587 520,00	587 520,00
TOTAL		43 380 741,46	0,00	41 593 065,30	41 593 065,30	41 593 065,30

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 593 065,30
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	3 257 808,94	0,00	2 144 110,00	2 144 110,00	2 144 110,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	21 115 000,00	0,00	24 735 441,30	24 735 441,30	24 735 441,30
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 625 107,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		25 997 915,94	0,00	26 879 551,30	26 879 551,30	26 879 551,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	2 053 696,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		28 051 611,94	0,00	27 879 551,30	27 879 551,30	27 879 551,30
021	Virement de la section d'exploitation (4)	9 119 609,52		8 303 994,00	8 303 994,00	8 303 994,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 123 000,00		5 323 000,00	5 323 000,00	5 323 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	86 520,00		86 520,00	86 520,00	86 520,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		15 329 129,52		13 713 514,00	13 713 514,00	13 713 514,00
TOTAL		43 380 741,46	0,00	41 593 065,30	41 593 065,30	41 593 065,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 593 065,30
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

13 125 994,00

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 819 791,00		1 819 791,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 815 000,00		2 815 000,00
014	Atténuations de produits	250 000,00		250 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 217 000,00		1 217 000,00
66	Charges financières	1 109 000,00	123 000,00	1 232 000,00
67	Charges exceptionnelles	207 500,00	0,00	207 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	5 200 000,00	5 200 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		8 303 994,00	8 303 994,00
	Dépenses d'exploitation – Total	7 418 291,00	13 626 994,00	21 045 285,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 045 285,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	501 000,00	501 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 505 000,00	0,00	24 505 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	347 897,00	0,00	347 897,00
21	Immobilisations corporelles (6)	138 137,00	86 520,00	224 657,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	15 014 511,30	0,00	15 014 511,30
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	41 005 545,30	587 520,00	41 593 065,30

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 593 065,30
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 670 240,00		19 670 240,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	1 675,00		1 675,00
75	Autres produits de gestion courante	561 070,00		561 070,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	311 300,00	501 000,00	812 300,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		20 544 285,00	501 000,00	21 045 285,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 045 285,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 144 110,00	0,00	2 144 110,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 735 441,30	123 000,00	24 858 441,30
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	86 520,00	86 520,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		5 200 000,00	5 200 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		8 303 994,00	8 303 994,00
Recettes d'investissement – Total		27 879 551,30	13 713 514,00	41 593 065,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 593 065,30
---	----------------------

Toulouse Métropole - Budget Eau - BP - 2022

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 158 038,00	1 819 791,00	1 819 791,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	44 810,00	45 000,00	45 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	9 000,00	9 000,00	9 000,00
611	Sous-traitance générale	138 000,00	112 200,00	112 200,00
6132	Locations immobilières	328 000,00	223 480,00	223 480,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	10 000,00	10 000,00	10 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	74 000,00	40 000,00	40 000,00
6156	Maintenance	22 000,00	14 850,00	14 850,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	20 000,00	20 000,00
618	Divers	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6226	Honoraires	30 360,00	20 360,00	20 360,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	4 500,00	4 500,00
6238	Divers	75 500,00	70 000,00	70 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6255	Frais de déménagement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	15 000,00	15 000,00	15 000,00
627	Services bancaires et assimilés	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 200,00	4 535,00	4 535,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	55 000,00	62 000,00	62 000,00
6287	Remboursements de frais	714 438,00	731 366,00	731 366,00
63512	Taxes foncières	364 000,00	367 500,00	367 500,00
6378	Autres taxes et redevances	188 730,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 750 000,00	2 815 000,00	2 815 000,00
6331	Versement de mobilité	29 712,00	30 200,00	30 200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 432,00	7 500,00	7 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	13 370,00	13 600,00	13 600,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 419 429,00	1 439 300,00	1 439 300,00
6414	Indemnités et avantages divers	502 277,00	516 700,00	516 700,00
6415	Supplément familial	21 795,00	27 900,00	27 900,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	274 740,00	277 600,00	277 600,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	394 299,00	405 700,00	405 700,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 859,00	11 500,00	11 500,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	26 454,00	27 100,00	27 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 400,00	4 400,00	4 400,00
648	Autres charges de personnel	44 233,00	53 500,00	53 500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	250 000,00	250 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	0,00	250 000,00	250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	350 500,00	1 217 000,00	1 217 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	160 000,00	1 090 000,00	1 090 000,00
6542	Créances éteintes	40 000,00	48 000,00	48 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	150 500,00	79 000,00	79 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		5 258 538,00	6 101 791,00	6 101 791,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				
66	Charges financières (b) (8)	1 140 000,00	1 109 000,00	1 109 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 080 000,00	1 040 000,00	1 040 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	20 000,00	20 000,00
6688	Autre	50 000,00	49 000,00	49 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	351 500,00	207 500,00	207 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	341 500,00	190 000,00	190 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	0,00	7 500,00	7 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		6 750 038,00	7 418 291,00	7 418 291,00
= a + b + c + d + e + f				
023	Virement à la section d'investissement	9 119 609,52	8 303 994,00	8 303 994,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	6 123 000,00	5 323 000,00	5 323 000,00
6688	Autre	123 000,00	123 000,00	123 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	6 000 000,00	5 200 000,00	5 200 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		15 242 609,52	13 626 994,00	13 626 994,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

Toulouse Métropole - Budget Eau - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		15 242 609,52	13 626 994,00	13 626 994,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 992 647,52	21 045 285,00	21 045 285,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 045 285,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	142 956,38
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	122 956,38
= Différence ICNE N – ICNE N-1	20 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 062 570,00	19 670 240,00	19 670 240,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	16 900 000,00	18 800 000,00	18 800 000,00
704	Travaux	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	777 370,00	535 000,00	535 000,00
7087	Remboursement de frais	285 200,00	235 240,00	235 240,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	1 675,00	1 675,00	1 675,00
748	Autres subventions d'exploitation	1 675,00	1 675,00	1 675,00
75	Autres produits de gestion courante	607 570,00	561 070,00	561 070,00
757	Redevances des fermiers, concession..	213 570,00	213 570,00	213 570,00
7588	Autres	394 000,00	347 500,00	347 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		18 671 815,00	20 232 985,00	20 232 985,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 960 852,00	311 300,00	311 300,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	130 500,00	80 000,00	80 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	2 830 352,00	231 300,00	231 300,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		21 632 667,00	20 544 285,00	20 544 285,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	501 000,00	501 000,00	501 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	501 000,00	501 000,00	501 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		501 000,00	501 000,00	501 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		22 133 667,00	21 045 285,00	21 045 285,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	21 045 285,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	293 240,40	347 897,00	347 897,00
2031	Frais d'études	123 682,00	96 304,00	96 304,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	159 558,40	241 593,00	241 593,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	170 558,67	138 137,00	138 137,00
2111	Terrains nus	63 682,00	64 637,00	64 637,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	61 876,67	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	40 000,00	40 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	15 000,00	15 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	25 000,00	13 500,00	13 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	14 333 081,39	15 014 511,30	15 014 511,30
2313	Constructions	824 350,26	1 233 496,27	1 233 496,27
2315	Installat°, matériel et outillage techni	13 508 731,13	13 781 015,03	13 781 015,03
Total des dépenses d'équipement		14 796 880,46	15 500 545,30	15 500 545,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	25 942 645,00	24 505 000,00	24 505 000,00
1641	Emprunts en euros	2 660 000,00	2 650 000,00	2 650 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	1 140 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	20 125 000,00	19 715 000,00	19 715 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 700,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	990 000,00	990 000,00	990 000,00
1687	Autres dettes	1 021 945,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		25 942 645,00	24 505 000,00	24 505 000,00
458162	Operation sous mandat dépenses - TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux (6)	1 885 216,00	1 000 000,00	1 000 000,00
458171	Operation sous mandat dépenses - Connexion Ligne B - Convention reseaux humides (M49) (6)	168 480,00	0,00	0,00
458178	Operations sous mandat dépenses - T1- ODYSSUD - Etudes et travaux reseaux humides (6)	0,00	0,00	0,00
458262	Operations sous mandat recettes - TAE - rehabilitation et devoiement reseaux (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		2 053 696,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		42 793 221,46	41 005 545,30	41 005 545,30
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	501 000,00	501 000,00	501 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	501 000,00	501 000,00	501 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	95 781,00	95 781,00	95 781,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	2 790,00	2 790,00	2 790,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	12 067,00	12 067,00	12 067,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	239 427,00	239 427,00	239 427,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	33 130,00	33 130,00	33 130,00
13918	Autres subventions d'équipement	117 805,00	117 805,00	117 805,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	86 520,00	86 520,00	86 520,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	86 520,00	86 520,00	86 520,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		587 520,00	587 520,00	587 520,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		43 380 741,46	41 593 065,30	41 593 065,30

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

Toulouse Métropole - Budget Eau - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				41 593 065,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	3 257 808,94	2 144 110,00	2 144 110,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 853 139,00	2 103 000,00	2 103 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	404 669,94	41 110,00	41 110,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	21 115 000,00	24 735 441,30	24 735 441,30
1641	Emprunts en euros	0,00	4 030 441,30	4 030 441,30
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	20 125 000,00	19 715 000,00	19 715 000,00
166	Refinancement de dette	990 000,00	990 000,00	990 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 625 107,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 625 107,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		25 997 915,94	26 879 551,30	26 879 551,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
458262	Operations sous mandat recettes - TAE - rehabilitation et devoiement reseaux (5)	1 885 216,00	1 000 000,00	1 000 000,00
458269	Opérations sous mandats recettes-ZAC Escalette-Leguevin (5)	0,00	0,00	0,00
458271	Operation sous mandat recettes - Connexion Ligne B - Convention reseaux humides (M49) (5)	168 480,00	0,00	0,00
458278	Operations sous mandat recettes - T1- ODYSSUD - Etudes et travaux reseaux humides (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		2 053 696,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		28 051 611,94	27 879 551,30	27 879 551,30
021	Virement de la section d'exploitation	9 119 609,52	8 303 994,00	8 303 994,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	6 123 000,00	5 323 000,00	5 323 000,00
1641	Emprunts en euros	123 000,00	123 000,00	123 000,00
28031	Frais d'études	143 853,93	45 168,00	45 168,00
28033	Frais d'insertion	0,00	1 169,00	1 169,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	61 754,27	107 161,00	107 161,00
281311	Bâtiments d'exploitation	429 609,00	536 383,00	536 383,00
281315	Bâtiments administratifs	8 673,00	8 673,00	8 673,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	61 195,00	62 886,00	62 886,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	2 969,00	2 973,00	2 973,00
28138	Aménagement Autres constructions	15 404,00	15 404,00	15 404,00
28151	Installations complexes spécialisées	352 348,00	686 062,00	686 062,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	540 476,15	856 057,00	856 057,00
28154	Matériel industriel	223 712,45	6 009,00	6 009,00
28155	Outillage industriel	427,00	520,00	520,00
281561	Service de distribution d'eau	638 620,13	562 963,00	562 963,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	5 745,00	5 745,00	5 745,00
281725	Terrains bâtis (mise à disposition)	60,00	60,00	60,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	494 024,00	494 024,00	494 024,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	855 128,00	855 128,00	855 128,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	2 132 244,05	922 163,00	922 163,00
28183	Matériel de bureau et informatique	4 600,00	5 660,00	5 660,00
28184	Mobilier	21 063,00	20 525,00	20 525,00
28188	Autres	8 094,02	5 267,00	5 267,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		15 242 609,52	13 626 994,00	13 626 994,00
041	Opérations patrimoniales (8)	86 520,00	86 520,00	86 520,00
2031	Frais d'études	81 000,00	81 000,00	81 000,00
2033	Frais d'insertion	5 520,00	5 520,00	5 520,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		15 329 129,52	13 713 514,00	13 713 514,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		43 380 741,46	41 593 065,30	41 593 065,30

Toulouse Métropole - Budget Eau - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
				+
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 593 065,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
XU00317213 (33)	15/01/2008	48 390,06	0,00	9 565,31	147 031,73	154 382,83
MIR267600EUR (35-37-49)	09/12/2009	0,00	14 250 000,00	2 043,77	15 000 000,00	14 250 000,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		48 390,06	14 250 000,00	11 609,08	15 147 031,73	14 404 382,83

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					88 376 636,75									
1641 Emprunts en euros (total)					61 853 915,19									
002424E (981)	Caisse d'Epargne	08/08/2019	02/02/2022	01/05/2022	5 000 000,00	F	FIXE	1,440	1,448		T	C	O	A-1
1297439 /2014061010 (909)	Caisse Dépôts et Consignation	10/06/2014	30/12/2016	10/06/2018	5 000 000,00	V	LIVRETA	2,000	1,297		A	C	N	A-1
16327 (608)	Société Générale	01/01/2009	01/01/2009	21/06/2009	358 429,50	F	FIXE	3,780	3,882		S	P	O	A-1
2009100-6M 2013 E3M (875)	Caisse d'Epargne	24/12/2009	30/12/2013	30/03/2014	6 000 000,00	V	EURIBOR03M	1,009	0,517		T	C	O	A-1
2045/001 (956E)	Société Générale	24/09/2018	01/07/2020	01/10/2020	20 000 000,00	V	EURIBOR03M	0,027	0,386		T	C	O	A-1
31-16766064CGP3TOUL (948)	ARDKEA ANCIEN BCME	24/01/2018	30/12/2019	30/03/2020	8 000 000,00	F	FIXE	0,610	0,620		T	C	O	A-1
8251661 / 2009017 (657)	Caisse d'Epargne	01/01/2009	01/01/2009	05/01/2009	753 293,84	V	TAG03M	4,430	0,549		T	P	O	A-1
C705558-EAU 2010091 (854)	Crédit Foncier de France	18/11/2010	18/11/2012	19/11/2013	1 500 000,00	F	FIXE	3,270	3,273		A	C	O	A-1
MON505023EUR (894)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	28/09/2015	15/10/2015	01/11/2016	1 134 061,80	F	FIXE	3,250	3,248		A	C	O	A-1
MON520266EUR (938)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	25/12/2017	28/12/2017	01/04/2018	8 000 000,00	F	FIXE	1,610	1,624		T	C	O	A-1
MON523908EUR (951)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	08/08/2018	13/09/2018	01/01/2019	5 000 000,00	F	FIXE	1,740	1,755		T	C	O	A-1
T05J81010PR (609)	Crédit Agricole	01/01/2009	01/01/2009	05/01/2009	136 147,65	F	FIXE	3,850	4,048		S	P	O	A-1
T1B35J016PR (610)	Crédit Agricole	01/01/2009	01/01/2009	05/06/2009	400 000,00	F	FIXE	4,600	4,670		S	P	O	A-1
T1BY71011PR/200004253 (611)	Crédit Agricole	01/01/2009	01/01/2009	05/06/2009	300 000,00	F	FIXE	5,020	5,126		S	P	O	A-1
T1ENL3011PR/T05PBV11PR (694)	Crédit Agricole	28/12/2006	01/01/2009	05/01/2009	271 982,40	F	FIXE	3,650	4,211		A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					26 522 721,56									
CO8025 EAU (900801)	CA- CIB ancien CALYON, CA indo	06/05/2014	30/12/2014	30/03/2015	7 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	0,000	3,651		T	C	O	B-1
MIR267600 TIRAGE2010 (37-90057)	DEXIA CREDIT LOCAL (ancien CLF)	29/12/2009	31/12/2010	01/01/2012	18 000 000,00	V	EONIA	1,647	0,727		A	C	O	A-1
XU00317213 (720)	CA- CIB ancien CALYON, CA indo	15/01/2008	30/06/2010	31/12/2010	1 522 721,56	F	FIXE	3,130	2,941		A	P	O	A-1

Toulouse Métropole - Budget Eau - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					16 796,92									
(880)	PRETEURS DIVERS	01/01/2012	01/01/2012	31/12/2013	16 796,92	F	FIXE	0,000	0,000		A	X Libre	N	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					88 393 433,67									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		68 061 026,74					3 744 404,47	741 653,24	0,00	117 454,44
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		48 346 299,05					2 598 642,32	501 246,97	0,00	112 510,94
002424E (981)	N	0,00	A-1	0,00	24,99	F	FIXE	1,440	150 000,00	53 260,00	0,00	11 446,00
1297439 /2014061010 (909)	N	0,00	A-1	4 500 000,00	35,44	V	LIVRETA	1,250	125 000,00	56 250,00	0,00	30 381,94
16327 (608)	N	0,00	A-1	230 477,66	13,97	F	FIXE	3,780	12 716,91	8 711,81	0,00	208,07
2009100-6M 2013 E3M (875)	N	0,00	A-1	4 080 000,00	17,00	V	EURIBOR03M	0,157	240 000,00	8 190,24	0,00	0,00
2045/001 (956E)	N	0,00	A-1	18 750 000,00	18,50	V	EURIBOR03M	0,380	1 000 000,00	70 793,47	0,00	17 045,70
31-16766064CGP3TOUL (948)	N	0,00	A-1	7 360 000,00	23,00	F	FIXE	0,610	320 000,00	44 775,35	0,00	0,00
8251661 / 2009017 (657)	N	0,00	A-1	67 285,20	1,01	F	FIXE	2,960	53 828,16	1 394,15	0,00	94,05
C705558-EAU 2010091 (854)	N	0,00	A-1	960 000,00	15,88	F	FIXE	3,270	60 000,00	31 392,00	0,00	3 351,75
MON505023EUR (894)	N	0,00	A-1	610 648,68	6,83	F	FIXE	3,250	87 235,52	19 846,08	0,00	2 787,90
MON520266EUR (938)	N	0,00	A-1	6 800 000,00	21,00	F	FIXE	1,610	320 000,00	107 548,00	0,00	25 792,20
MON523908EUR (951)	N	0,00	A-1	4 499 999,96	26,75	F	FIXE	1,740	166 666,68	77 212,50	0,00	18 640,56
T05J81010PR (609)	N	0,00	A-1	91 681,77	15,01	F	FIXE	3,850	4 421,83	3 487,59	0,00	1 633,09
T1B35J016PR (610)	N	0,00	A-1	182 588,89	6,93	F	FIXE	4,600	22 663,54	8 141,42	0,00	510,87
T1BY71011PR/200004253 (611)	N	0,00	A-1	189 345,92	11,93	F	FIXE	5,020	11 838,71	9 358,43	0,00	618,81
T1ENL3011PR/T05PBV11PR (694)	N	0,00	A-1	24 270,97	0,01	F	FIXE	3,650	24 270,97	885,93	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		19 714 727,69					1 145 762,15	240 406,27	0,00	4 943,50
CO8025 EAU (900801)	N	0,00	B-1	5 310 344,86	22,00	C	TAUX STRUCTURES	3,550	241 379,32	187 868,63	0,00	0,00
MIR267600 TIRAGE2010 (37-90057)	N	0,00	A-1	14 250 000,00	18,00	V	EONIA	0,329	750 000,00	47 638,34	0,00	4 943,50
XU00317213 (720)	N	0,00	A-1	154 382,83	1,00	F	FIXE	3,130	154 382,83	4 899,30	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		7 743,32					0,00	0,00	0,00	0,00

Toulouse Métropole - Budget Eau - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
(880)	N	0,00	A-1	7 743,32	26,00	F	FIXE	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		68 068 770,06					3 744 404,47	741 653,24	0,00	117 454,44

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
CO8025 EAU (900801)	CA- CIB ancien CALYON, CA indo	7 000 000,00	5 310 344,86	1	29,00		3,55	EURIBOR03M	0,00		3,550	187 868,63	0,00	7,80
TOTAL (B)		7 000 000,00	5 310 344,86						0,00			187 868,63	0,00	7,80
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		7 000 000,00	5 310 344,86						0,00			187 868,63	0,00	7,80

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	92,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	62 758 425,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	7,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 310 344,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	0.00

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Études et de recherches (2032)	5	09/07/2009
L	Frais d'annonces et d'insertions (2033)	5	09/07/2009
L	Logiciels (205x)	2	09/07/2009
L	Aménagements de bâtiments et de terrains	15	09/07/2009
L	Agencements et aménagements de terrains (212x)	15	09/07/2009
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions Agencements de locaux (2135)	15	09/07/2009
L	Stations de traitement et de pompage (2151)	20	09/07/2009
L	Installations, Matériel et outillage (2154/2155/2156/2175x)	10	09/07/2009
L	Matériel de transport (Véhicules techniques) (2182)	7	09/07/2009
L	Matériel de reprographie	5	09/07/2009
L	Matériel de bureau et informatique, électronique (2183)	5	09/07/2009
L	Mobilier urbain (2184/21784)	10	09/07/2009
L	Appareils de laboratoires	10	09/07/2009
L	Autres immobilisations corporelles - Équipements de cuisines (2188)	30	09/07/2009
L	Stations de traitement et de pompage (biens transférés) (2151)	15	30/09/2010
L	Réseaux, voiries, galeries techniques, parkings (biens transférés) (21531)	30	30/09/2010
L	Bâtiments et locaux (biens transférés) (2131/2141/2148/21731/21741/21748)	25	30/09/2010
L	Autres biens (biens transférés)	5	30/09/2010
L	Réseaux, voiries, galeries techniques, parkings (21531)	60	07/11/2013

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		3 816 280,00	3 816 280,00	0,00	3 816 280,00
Prov. dépréciation de créances irrécouvrables (DEL17-0591 ajust. DEL18-0570-DEC-20-0195, DEL-21-1061)	0,00	15/06/2017	3 816 280,00	3 816 280,00	0,00	3 816 280,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		3 816 280,00	3 816 280,00	0,00	3 816 280,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		4 301 000,00	I 4 301 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		3 800 000,00	3 800 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 650 000,00	2 650 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	1 150 000,00	1 150 000,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		501 000,00	501 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	501 000,00	501 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 301 000,00	0,00	0,00	4 301 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 503 994,00	III 13 503 994,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		13 503 994,00	13 503 994,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	45 168,00	45 168,00
28033	Frais d'insertion	1 169,00	1 169,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	107 161,00	107 161,00
281311	Bâtiments d'exploitation	536 383,00	536 383,00
281315	Bâtiments administratifs	8 673,00	8 673,00
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	62 886,00	62 886,00
281355	Aménagement Bâtiments administratifs	2 973,00	2 973,00
28138	Aménagement Autres constructions	15 404,00	15 404,00
28151	Installations complexes spécialisées	686 062,00	686 062,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	856 057,00	856 057,00
28154	Matériel industriel	6 009,00	6 009,00
28155	Outillage industriel	520,00	520,00
281561	Service de distribution d'eau	562 963,00	562 963,00
281721	Terrains nus (mise à disposition)	5 745,00	5 745,00
281725	Terrains bâtis (mise à disposition)	60,00	60,00
2817311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	494 024,00	494 024,00
281751	Installat° complexes spécialisées (mad)	855 128,00	855 128,00
2817531	Réseaux d'adduction d'eau (mad)	922 163,00	922 163,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 660,00	5 660,00
28184	Mobilier	20 525,00	20 525,00
28188	Autres	5 267,00	5 267,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	8 303 994,00	8 303 994,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	13 503 994,00	0,00	0,00	0,00	13 503 994,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	4 301 000,00
Ressources propres disponibles	IV	13 503 994,00
Solde	V = IV – II (6)	9 202 994,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Toulouse Métropole - Budget Eau - BP - 2022

- (3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 62	Intitulé de l'opération : TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux			Date de la délibération : 13/06/2019
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	1 877 200,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
458162 TAE - Rehabilitation et devoiement reseaux (5)	1 877 200,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 877 200,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
RECETTES (b)	2 684 023,69	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
458262 Financement par le tiers (7)	2 684 023,69	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 684 023,69	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					25 110,32	5 022,06	1 674,02
2010	Subvention en annuité - Brax (Dossier n°5973)	Conseil Général	14	A	25 110,32	5 022,06	1 674,02
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					25 110,32	5 022,06	1 674,02

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
EA001E12 Etudes Globales 2012-2014	1 070 000,00	0,00	1 070 000,00	1 059 476,48	10 523,52	0,00
EA001E32 Etudes globales 2015-2017	30 000,00	0,00	30 000,00	22 538,52	7 461,48	0,00
EA001E63 Etudes globales 2020-2026	458 435,00	-80 000,00	378 435,00	0,00	78 319,00	300 116,00
EA001E19 Lasbordes Ribaute (CAPIO)	326 100,00	0,00	326 100,00	286 688,22	39 411,78	0,00
EA001E24 Participation d'urbanisme (PUP, PVR, PAE, PEPE)	1 408 238,10	0,00	1 408 238,10	1 313 509,05	94 729,05	0,00
EA001E59 Projets informatiques - 2020-2026	1 144 200,00	80 000,00	1 224 200,00	369 619,28	241 593,00	612 987,72
EA001E64 Projets structurants 2020-2026	12 416 935,00	0,00	12 416 935,00	3 197 349,65	2 025 000,00	7 194 585,35
EA001E61 Raccordement réseaux 2020-2026	700 000,00	0,00	700 000,00	298 488,84	100 000,00	301 511,16
EA007E01 TAE - Travaux réhabilitation et dévoisement réseaux	2 977 200,00	0,00	2 977 200,00	1 877 200,00	1 000 000,00	100 000,00
EA001E62 Travaux neufs (urbanisme) 2020-2026	5 600 000,00	0,00	5 600 000,00	1 346 985,39	900 000,00	3 353 014,61
EA001E60 Travaux renouvellement réseaux 2020-2026	72 115 570,00	0,00	72 115 570,00	18 818 146,16	10 457 383,00	42 840 040,84
EA001E48 Travaux réseaux renouvellement 2018-2020	7 500 000,00	0,00	7 500 000,00	7 494 936,55	5 063,45	0,00
EA001E49 Travaux sur réseaux neufs 2018-2020	1 680 000,00	0,00	1 680 000,00	1 620 572,25	59 427,75	0,00
EA001E50 Travaux usine et ouvrages 2018-2020	1 010 000,00	0,00	1 010 000,00	578 395,28	431 604,72	0,00
EA001E25 Travaux usines et ouvrages 2015-2017	3 942 059,94	0,00	3 942 059,94	3 940 168,39	1 891,55	0,00

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
EA001E58 Travaux usines et ouvrages 2020-2026	10 225 457,00	0,00	10 225 457,00	385 797,12	864 637,00	8 975 022,88

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		26,00	0,00	26,00	25,00	1,00	26,00
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	12,00	0,00	12,00	12,00	0,00	12,00
ATTACHES TERRITORIAUX	A	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		70,00	0,00	70,00	51,00	14,00	65,00
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	31,00	0,00	31,00	27,00	3,00	30,00
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	39,00	0,00	39,00	24,00	11,00	35,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		96,00	0,00	96,00	76,00	15,00	91,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHES TERRITORIAUX	A	ADM	490	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	441	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	518	0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	665	0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	371	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	397	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	443	0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	477	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	542	0,00	3-2	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	542	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM	349	0,00	3-a°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	443	0,00	3-a°	CDD
INGENIEURS TERRITORIAUX	A	TECH	738	0,00	3-a°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	684	0,00	3-a°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

Toulouse Métropole - Budget Eau - BP - 2022

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.